

## MAL-LOGEMENT, PRÉCARISATION, SÉGRÉGATION

26 mars 2009



**26 MARS 2009**

**15**

**Mal-logement, précarisation, ségrégation**  
Présentation du rapport 2009 de la Fondation Abbé-Pierre

**Christophe Robert, Jean Frébault**

**Les indicateurs**  
Christophe Robert

*Christophe Robert est directeur des études et de l'animation territoriale à la Fondation Abbé-Pierre. Jean Frébault est membre du Conseil national des villes et président du Conseil de développement du Grand Lyon, instance, représentant la société civile, où dialoguent les acteurs économiques, les syndicats, le monde universitaire, le monde associatif, des citoyens, les conseils de quartiers, etc. La Fondation Abbé-Pierre a pour vocation d'aider les associations qui interviennent auprès des publics mal logés. Une autre partie de son cœur de métier est l'analyse des phénomènes d'exclusion par le logement, la sensibilisation de l'opinion à ces questions et l'interpellation des pouvoirs publics. C'est avec conviction pour agir, rendre visible ce qui parfois est invisible. Christophe Robert présente ici les derniers résultats du rapport de la Fondation. Jean Frébault, animateur, apporte ensuite son éclairage de terrain.*

Au fil des ans, le constat s'affirme : la crise du logement s'élargit, s'enracine, s'ancre dans la durée, sans que cela suscite particulièrement de mobilisation citoyenne ou de réponses politiques, sinon totalement décalées par rapport à la réalité de ces problématiques. Cette crise touche pourtant un public de plus en plus large, sous des formes variées. Peu de catégories modestes, sans parler des plus fragiles, sont épargnées. Ce phénomène est nouveau. Dans les premiers rapports de la Fondation, le constat était très différent, il était question de personnes fortement précarisées, déshéritées socialement, économiquement, qui ne trouvaient pas leur place dans le parc local. Si les chiffres, les indicateurs ou les remontées associatives sont alarmants, il n'en faut pas moins les regarder en face. C'est la seule manière de pouvoir agir à leur rencontre différemment de ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui.

Regardons les chiffres : 3,5 millions de personnes très mal logées, à savoir des personnes qui vivent dans la rue, dans des bidonvilles, des cahanes, des campings, ou qui sont dans des situations de surpeuplement chronique ou des logements dangereux, insalubres. S'y ajoutent 6 millions de personnes en situation de fragilité importante qui peuvent basculer à tout moment dans la catégorie des très mal logés. Cela peut être par

**Avec les contributions de : Christophe ROBERT et Jean FRÉBAULT**  
**Téléchargeable.**

### Sommaire

- La crise du logement, quelles conséquences ?
- La loi DALO
- Questions-réponses

12 pages.

- **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les publications de Profession Banlieue > Les Après-midi >
- **Adresse de cet article** : <https://www.professionbanlieue.org/Mal-logement-precarisation-segregation>

